

Le futur des prisons vaudoises commence par la sécurité

> **Politique carcérale** Le quartier de haute sécurité de Bochuz sera réaménagé, cent millions consacrés à de nouveaux bâtiments. Sans mettre fin à l'affrontement politique sur le sujet

Marco Danesi

Avant de communiquer et de répondre à la gauche qui l'accuse «d'immobilisme», Philippe Leuba attendait de disposer «de faits et d'informations concrètes». C'est chose faite. Lundi, le conseiller d'Etat libéral a tiré le bilan de 9 mois de travail destinés à lancer une «réforme en profondeur» du Service pénitentiaire vaudois (SPEN) et à renforcer la sécurité de ses établissements. Le dispositif présenté découle principalement du rapport Rouiller, du nom de l'ancien président du Tribunal fédéral, et d'une analyse des pratiques du service. Les deux expertises avaient été commandées à la suite du décès de Skander Vogt, un détenu asphyxié dans sa cellule de l'établissement de Bochuz en mars 2010. Ces documents ont servi de feuille de route aux actions entreprises, avec les nombreuses recommandations qui y figurent.

Le quartier de haute sécurité de Bochuz sera réaménagé. Une nouvelle aile, qui accueillera les cas psychiatriques, surgira sur le site des Etablissements de la plaine de l'Orbe en 2014. La formation du personnel sera renforcée. Les relations au sein du service subiront une cure de jouvence. Une centaine de millions seront consacrés à la modernisation ou à la construction de nouveaux bâtiments, dont l'établissement pour mineurs à Palézieux (lire ci-dessous).

Denis Froidevaux, chef ad interim du SPEN qui accompagnait Philippe Leuba devant la presse lundi, a détaillé l'ensemble imposant du dispositif. L'homme, officier à l'armée et ancien secrétaire général du Département de la sécurité dirigé par Jac-

queline de Quattro, a été appelé au chevet des pénitenciers afin de circonscrire la crise déclenchée par l'affaire Skander Vogt. L'ancienne responsable avait quitté ses fonctions à la suite du drame de Bochuz.

Selon la gauche, il n'y a toujours pas les prémices d'un débat sur un changement de culture pénitentiaire

A partir d'un diagnostic sévère, Denis Froidevaux a mis l'accent sur les besoins de sécurité: du personnel et des détenus. Elle est le gage, a-t-il expliqué, des efforts de réinsertion en faveur des condamnés. La sécurité n'est pas une fin en soi, a insisté le patron du SPEN en réponse à ceux qui redoutent le «tout répressif».

Après cette phase de «stabilisation», le poste de chef du service du SPEN va être mis au concours. Le nouveau patron sera désigné cet été. Denis Froidevaux n'a pas décidé s'il sera candidat. Le futur titulaire poursuivra les réformes qui devraient doter le canton d'une politique carcérale à la hauteur de ses missions et de l'évolution de la population emprisonnée, a rappelé Philippe Leuba. Il faudra répondre à l'augmentation des détenus souffrant de troubles psychiatriques, voire soumis à des mesures d'internement, et à la surreprésentation des étrangers.

L'état des lieux permet au magistrat de riposter aux critiques, formulées par la gauche. Accusé d'immobilisme, le ministre a rappelé qu'une

réforme demande du temps. Pour l'heure, on pare au plus urgent. Il faut dire que depuis des années le renouvellement du SPEN fait partie de l'agenda politique, sans véritable succès. Philippe Leuba a défendu son bilan. Depuis son entrée en fonction en 2007, le libéral considère qu'il a fait bouger les choses et lancé des projets en phase de réalisation. Un rapport sur les enjeux plus globaux est attendu pour la fin de 2011 en réponse à un postulat.

Le ministre s'est plaint en somme de «l'instruction à charge qui accable le SPEN, à tort». Dans la grande majorité des cas, a-t-il observé, tout se passe bien et le personnel fournit des prestations «remarquables». Le conseiller d'Etat a encore souligné que le

risque zéro n'existe pas. Réforme ou pas, les problèmes ne disparaîtront pas. Il s'agit, en revanche, de mettre en place les structures et les procédures pour les affronter.

Cesla Amarelle, porte-voix de la gauche, déplore l'absence de toute référence au «changement de culture pénitentiaire» évoqué également par le rapport Rouiller. La présidente du PS vaudois ne voit pas les prémices d'un débat sur l'orientation «philosophique» du SPEN. Débat, indique la députée, qui devrait s'inspirer des expériences novatrices menées en Suisse alémanique et à l'étranger. Des régimes plus ouverts, basés sur l'autonomie des intervenants pourraient bouleverser les rigidités vaudoises, estime-t-elle.

Effectif doublé pour les cas psychiatriques

Une nouvelle aile destinée aux cas psychiatriques sera construite à l'horizon 2014 à Bochuz. Les effectifs du personnel doubleront probablement (45 postes à plein temps actuellement). Les prisons vaudoises abritent 120 détenus faisant l'objet d'une mesure thérapeutique, sur 750 au total. Pour l'heure, la Suisse romande ne possède pas d'établissement adapté. Genève ouvrira «Curabilis» en 2013, destiné aux cas les plus graves. Depuis 9 mois, le service pénitentiaire (SPEN) a par ailleurs entamé sa réorganisation, la formation a été renforcée et le matériel adapté, avec notamment l'introduction en prison de briquets sans flamme. Élément nouveau: le

quartier de haute sécurité, où Skander Vogt est décédé, sera réaménagé cet été. Les cellules seront moins nombreuses et plus spacieuses. Elles avaient été resserrées et multipliées il y a peu de temps, signale Cesla Amarelle, présidente du PS vaudois. Signe de l'incohérence qui règne au SPEN, selon elle. Un local pour le sport et un atelier-bibliothèque seront créés. Enfin, une nouvelle ventilation sera installée. Bochuz et la prison de la Croisée à Orbe ont désormais leur propre groupe d'intervention pour faire face aux situations d'urgence. Dans l'affaire Vogt, le DARD, troupe d'élite de la police cantonale, était arrivé trop tard sur place. **M. Da., avec l'ATS**